

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 11 juillet 2018

Date de convocation : 03 juillet 2018

Présents : Jean CARTIER, Marc ARGOUD, Annie BERECHÉ, Marie-Agnès LAURENT, Didier CORVEY-BIRON, Christian ALBERTIN, René BAYLE, Claude BLANC, Jean-Noël MANDIER, Hélène MANDIER Marie-Hélène MASSOLA,
Excusés (es) : Hervé PICON, Géraldine CHALOIN, Benjamin CHABERT.
Absents(es) : William BIT-MIGNON

1 Approbation du précédent procès-verbal

2 Urbanisme

- **Permis de construire BAYLE Richard**

Construction d'un abri de jardin Parcelle C 1098
Avis défavorable projet implanté sur limite incompatible avec la zone Ae

- **Certificat d'urbanisme LECRIQUE**

Demande de construction une maison individuelle parcelle B 1074 Zone AE
Avis favorable

3 Présentation projet « La cure »

Thierry DUBUC architecte présente son projet de réhabilitation de la cure aux conseillers municipaux présents. Quelques modifications sont apportées à la demande des conseillers notamment dans le choix des matériaux. Après correction du projet la consultation des entreprises pourra être lancée pour une remise des offres mi-septembre.

4 Fibre optique et Numérotation des maisons

Lors d'une récente réunion avec le Département sur l'avancement des travaux du programme fibre optique, nous avons appris que la commune serait desservie en 2020. Pour satisfaire aux conditions de raccordement des abonnés, la commune doit mettre à jour l'« adressage » de la commune. Chaque maison aura un numéro d'identification composé du numéro de la région, du département, de la commune et de son propre numéro. Pour mettre à jour ce tableau il y a lieu de valider le nouveau tableau avec l'ajout des maisons qui n'étaient pas construites à la date de la mise en place de cette numérotation et de l'envoyer au site officiel d'« adressage ».

5 Véhicule électrique

Le maire informe les conseillers qu'un véhicule électrique Citroën Berlingot a été commandé comme il avait été proposé lors du vote du budget. Ce véhicule est financé en grande partie (80 %) grâce à l'action TEPCV mise en place par la communauté de communes Vercors Isère Communauté.

6 Mission expérimentale de médiation préalable obligatoire (CDG38)

Le Centre de gestion de l'Isère propose aux communes qui lui sont affiliées une expérimentation sur la médiation préalable obligatoire. Cette nouvelle mission présente de nombreux avantages. En effet la médiation est une solution plus rapide et moins coûteuse qu'une procédure contentieuse. Elle est aussi plus efficace car elle offre un cadre de résolution amiable des litiges et débouche sur une solution négociée, en amont d'un éventuel contentieux. Le coût de ce service est gratuit pour les communes affiliées ce qui est le cas pour Beaulieu. Le conseil après en avoir délibéré approuve cette proposition.

7 Descente caisse à savons »

Dans le cadre de la vogue un défi a été lancé aux conseillers (ères) municipaux (ales) pour effectuer une descente de la Blache en caisse à savons. Plusieurs conseillers (ères) ont accepté de relever ce défi.

8 Divers

Séance levée à 22 heures